

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

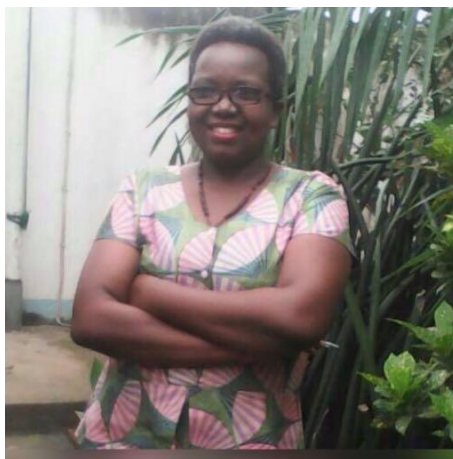
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°128 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 17 au 23 septembre 2018



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 23 septembre 2018, au moins 496 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES

PAGES

SIGLES ET ABREVIATIONS..... 3

0. INTRODUCTION..... 4

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME 5

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE..... 5

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES..... 5

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES..... 5

I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS ... 6

I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS..... 7

II. FAITS SECURITAIRES..... 8

III. CONCLUSION..... 11

SIGLES ET ABREVIATIONS

AMOTABU : *Association des Motards Taximen du Burundi*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

FNL : *Front National de Libération*

MSD : *Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*

ONU : *Organisation des Nations Unies*

SNR : *Service National de Renseignement*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées comme suit: au moins 10 personnes tuées dont 5 cadavres retrouvés, 4 cas d'enlèvement et /ou de disparition forcée, 6 torturées, 18 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes, figurent 3 femmes tuées, 1 torturée, 5 arrêtées et 2 mineurs tués.

Des Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs présumés de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, de disparition forcée, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

Le phénomène de cadavres retrouvés et d'infanticide a été signalé dans ce bulletin.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Deux personnes tuées en commune Kabarore, province Kayanza

En date du 18 septembre 2018, vers minuit, sur la colline Buyumpu, zone Rugazi, commune Kabarore, province Kayanza, Daniel Ngendakumana, représentant des jeunes Imbonerakure et son épouse ont été assassinés par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, des gens armés de fusils ont fait irruption dans la maison de Daniel Ngendakumana et ont tué par balle les deux personnes. Selon les mêmes sources, les auteurs du crime ont coupé la tête du mari qu'ils ont emporté.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bubanza

En date du 21 septembre 2018, le matin, un corps sans vie de Fabien Hakizimana, âgé de 42 ans, résidant à Kanama, colline Shari I, zone, commune et province Bubanza, fils de Fidèle alias Comité, a été découvert dans la rivière Kidahwe de la colline centre-ville, zone, commune et province Bubanza. Selon des sources sur place, le cadavre portait des blessures au niveau de la tête. Selon les mêmes sources, la victime est rentrée vers 23 heures et elle venait d'un cabaret appartenant à une personne prénommée Mamert où elle partageait un verre avec son frère.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge

En date du 19 septembre 2018, un corps sans vie d'un enfant âgé de 6 ans a été retrouvé mort dans une flaque d'eau au quartier Kanyenkoko, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, le chef de quartier a indiqué que cet enfant est mort par noyade.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Ruyigi

En date du 20 septembre 2018, un jeune homme de la famille Mukungugu d'environ 25 ans, a été retrouvé mort dans sa maison, sur la sous-colline Gitsiro, colline Gisoro, zone Rusengo, commune et province Ruyigi. Selon des sources sur place, des gens non identifiés ont défoncé la fenêtre de sa maison avant de le tuer. Selon les mêmes sources, son cou était enroulé d'une moustiquaire.

Une personne tuée en commune Ryansoro, province Gitega

En date du 17 septembre 2018, vers une heure du matin, sur la colline Mahwa en commune Ryansoro, province Gitega, Céline, âgée de 84 ans, a été égorgée par des gens non identifiés. Une personne a été arrêtée pour des raisons d'enquête.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES

Une personne enlevée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 17 septembre 2018, sur la colline Gaharawe, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jean-Paul Nduwayo, fils de Barabonerana et Mukarukundo, originaire de la colline Mukenke, commune Bwambarangwe, province Kirundo, a été enlevé par le prénommé Salvator, responsable du SNR en province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Jean-Paul Nduwayo a

été embarqué dans un véhicule à vitres teintées de type Hilux, sans immatriculation, vers une destination inconnue.

Une personne enlevée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 21 septembre 2018, vers 16 heures, à la 13^{ème} transversale, sur la colline et zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Emmanuel Nduwimana, âgé de 26 ans, fils de Mvuyekure et Sibomana, originaire de la colline Kansenga, commune Buganda, province Cibitoke, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa a été enlevé par Jean-Népomuscène Dusengumuremyi, responsable des Imbonerakure en commune Mutimbuzi, en complicité avec le responsable du parti CNDD-FDD sur la colline Maramvya 13^{ème} transversale et un Imbonerakure Darius Ntamavukiro. Selon des sources sur place, Emmanuel Nduwimana a été embarqué dans un véhicule de type Prado appartenant à Jean-Népomuscène Dusengumuremyi et a été conduit vers une destination inconnue. Selon les mêmes sources, les amis de la victime et la famille ont cherché en vain dans les cachots du poste de police de la zone Maramvya, zone Rubirizi, au cachot du SNR au quartier 10 Ngagara et au cachot du SNR tout près de la cathédrale Regina Mundi.

Une personne enlevée à Bujumbura Mairie

En date du 17 septembre 2018, Jean Claude Habiyakare alias Kibaju, militaire travaillant à l'Etat-major général et habitant au camp Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie a été enlevé avec sa moto de retour de son service par des gens non identifiés,. Selon des sources sur place, les auteurs de cet enlèvement restent inconnus.

Une personne enlevée en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 septembre 2018 indique que depuis le 21 août 2018, Marius Ndayikengurutse, âgé de 34 ans, originaire de Musenyi, commune Tangara, province Ngozi, résidant dans la ville de Ngozi, représentant du parti MSD en commune Tangara et enseignant à l'Ecole Normale de Rukago, commune Gahombo, province Kayanza est introuvable. Selon des sources sur place, Marius a été vu pour la dernière fois vers 20 heures au lieu communément appelé « à la ferme » lorsqu'il se dirigeait vers le quartier Muremera disant qu'il allait rencontrer une personne qui venait de le téléphoner pour se rencontrer à la place de l'ancienne station dit chez Khalfan.

1.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS

Une personne torturée en commune Muha, Bujumbura mairie

En date du 21 septembre 2018, en zone Musaga, commune Muha, Bujumbura mairie, Léonce Ndayikunda, sous-officier de l'armée burundaise, a été battu par des Imbonerakure lorsqu'il était allé voir une femme qui habite sur la deuxième avenue de cette même zone qui lui devait de l'argent. Selon des sources sur place, dès son arrivée, la femme a alerté les Imbonerakure des alentours qui se sont rués sur le militaire et l'ont battu. Selon les mêmes sources, Léonce Ndayikunda a été sauvé par d'autres militaires du camp Muha.

Trois personnes torturées en commune Gashikanwa, province Ngozi

En date du 18 septembre 2018, vers 20 heures, sur la colline Rusengo, zone et commune Gashikanwa, province Ngozi, Ferdinand Minani, Désiré Niyonsaba et Bazira, tous de la même colline et membres

du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa, ont été arrêtés puis torturés par des Imbonerakure dont Elie Ntakirutimana et François Niyokindi dirigés par leur représentant collinaire Daniel Pfakwiseka et le chef de colline Gervais Nahimana. Selon des sources sur place, ces actes de torture par des Imbonerakure se sont produits une semaine après une sensibilisation des Imbonerakure sur toutes les collines, organisée par Simon Nduwimana, représentant communal du parti CNDD-FDD qui les appelait à traquer et chasser tous les opposants.

Une personne torturée en commune Gishubi, province Gitega

En date du 17 septembre 2018, Bernadette, une femme enceinte a été battue publiquement par un Imbonerakure de la sous-colline Ruvumu, colline Rukiga, zone Mugaruro, commune Gishubi, province Gitega jusqu'à faire une fausse couche. Selon des sources sur place, cet Imbonerakure a reproché à cette femme de la colline Mikore de vendre des boissons sur la colline Rukiha sans autorisation des jeunes Imbonerakure.

Une personne torturée en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 22 septembre 2018, vers 23 heures, sur la colline Gikungere, commune Butaganzwa, province Kayanza, Jean Bosco Harerimana, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été tabassé par 5 Imbonerakure dirigés par Xavier Cishahayo. Il était accusé de n'avoir pas contribué pour les élections de 2020.

1.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS

Neuf personnes arrêtées en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 19 septembre 2018, vers 13 heures, sur la colline Rubira, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, neuf membres du parti FNL aile d' Agathon Rwasa dont 3 femmes et 6 hommes: Claudine Kwizerimana, Evelyne Harerimana, Claudine Vumiriya, Dieudonné Mvuyekure, Chadrack Manirambona, Venuste Nduwayo, Etienne Minani, Audredi Ndacayizigiye et Fabien Bigirimana, ont été arrêtés par des Imbonerakure et des administratifs en complicité avec des policiers et conduits au cachot du poste de police de la commune Mpanda. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de tenir une réunion clandestine. En date du 21 septembre 2018, vers 12 heures, les victimes ont été transférées vers le cachot du commissariat provincial de police à Bubanza sous le dossier numéro 15149/NDAM pour atteinte à la sécurité intérieur de l'Etat. Selon les mêmes sources, 8 personnes ont été transférées à la prison de Bubanza après avoir été interrogées au parquet et Chadrack Manirambona, âgé de 16 ans est resté au cachot du commissariat provincial de police à Bubanza.

Deux personnes arrêtées en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 21 septembre 2018, Sandrine Kwizera, âgée de 20 ans, membre du parti CNDD-FDD, native de la colline Kabere, commune Mabayi et Violette Nizigiyimana, âgée de 22 ans ont été arrêtées dans un bistrot par des jeunes Imbonerakure au chef-lieu de la province Cibitoke. Selon des sources sur place, Violette Nizigiyimana avait refusé de coucher avec Bucumi, chef des Imbonerakure et Sandrine a été accusée d'avoir prodigué des conseils à Violette afin de ne pas coucher avec Bucumi. Selon les mêmes sources, elles ont été conduites au cachot du poste de police à Cibitoke.

Une personne arrêtée en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 18 septembre 2018, sur la colline Buzirasazi, commune Murwi, province Cibitoke, Nicolas Munezero, âgé de 25 ans, motard et membre du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa, a été arrêté par des Imbonerakure de cette colline puis conduit à la position de police de Buzirasazi. Selon des sources sur place, il a été accusé par ces jeunes Imbonerakure d'avoir transporté un rebelle qui se dirigeait vers la forêt de la Kibira en commune Bukinanyana.

Trois personnes arrêtées en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 19 septembre 2018, Dieudonné Kigingi et un prénommé Lambert, tous motards ont été arrêtés par le commissaire communal en complicité avec Hassan Nibogora, représentant de l'AMOTABU à Nyanza-Lac. Selon des sources sur place, ces deux motards demandaient au responsable de leur association la situation bancaire et se sont vus embarqués par le commissaire communal de la police. Samuel Ndayishimiye, accusé de collecter de l'argent pour assister ses collègues a été lui aussi arrêté, le même jour. Lambert, membre du CNDD-FDD a été relâché le même jour tandis que Samuel Ndayishimiye et Dieudonné Kigingi sont restés au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-Lac.

Deux personnes arrêtées en commune Nyabihanga, province Mwaro

En date du 20 septembre 2018, Sylvain Havugiyaremye et Balthazar, tous membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, de la colline Kivuzo, zone et commune Nyabihanga ont été arrêtés par Adrien Ntunzwenimana, Administrateur de la commune Nyabihanga et Venant Ndababise, représentant du parti CNDD-FDD en commune Nyabihanga. Selon des sources sur place, c'était dans un cabaret appelé chez Thomas à Nyabihanga que Sylvain Havugiyaremye est passé à côté de l'administrateur assis avec ce représentant du parti CNDD- FDD. Selon les mêmes sources, Sylvain Havugiyaremye et Balthazar ont été accusés du non-respect aux autorités communales. Dans l'après-midi du 22 septembre 2018, Balthazar a été relâché mais Sylvain est resté au cachot communal Nyabihanga.

Une personne arrêtée en commune Rango, province Kayanza

En date du 23 septembre 2018, vers 15 heures, sur la colline Nyabibuye, commune Rango, province Kayanza, Didace Habimana, membre du parti MSD, a été arrêté et détenu au cachot de cette commune par deux Imbonerakure Gédéon et Joachim. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir fait partie d'une rébellion lorsqu'il était au Rwanda. Il était rentré au pays au mois de mars 2018.

II. FAITS SECURITAIRES

Deux corps sans vie retrouvés en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 septembre 2018 indique qu'en date du 14 septembre 2018, sur la colline Rweza, commune et province Gitega, deux corps sans vie d'une femme et de son enfant ont été trouvés dans la rivière Ruvyironza. Selon des sources sur place, les deux corps étaient en décomposition et n'ont pas été identifiés. L'administration en collaboration avec la police de la protection civile a procédé immédiatement à l'inhumation de ces corps.

Une personne tuée en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 20 septembre 2018, vers 19 heures, sur la colline Maramvya, zone Nyaruhinda, commune Gitaramuka, province Karuzi, Pascal Macumi âgé de 65 ans, a été battu à mort par ses voisins. Selon des sources sur place, la victime venait de blesser grièvement son neveu Pacifique Mizero, âgé de 31 ans, à l'aide d'un couteau lors d'une bagarre liée au conflit foncier. Selon les mêmes sources, des voisins sont venus secourir Pacifique et se sont fait justice. La victime a rendu l'âme à l'hôpital de Buhiga.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Gitega

En date du 22 septembre 2018, vers 18 heures, un corps sans vie d'un nouveau-né de sexe masculin, a été retrouvé dans un sac en plastique, sur la sous-colline Kamabuye, colline Bwoga, zone Gitega-rural en commune et province Gitega. Selon des sources sur place, les circonstances de la mort du bébé n'ont pas été élucidées.

Une maison brûlée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 18 septembre 2018, vers 2 heures du matin, sur la colline Nyagoba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, une maison d'un prénommé Djuma, Imbonerakure, a été brûlée par des gens non encore identifiés. Selon des sources sur place, le feu a commencé au niveau de la toiture de sa chambre à coucher alors qu'il était revenu d'une patrouille nocturne. Selon les memes sources, Djuma a pu sauver sa famille mais n'a sauvé aucun objet de sa maison. La cause et les auteurs de cet incendie n'ont pas été connus.

Paralysie des activités en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 septembre 2018 indique qu'en date du 5 septembre 2018, au marché central de Kirundo et dans les rues qui y entrent, des policiers accompagnés par Ezéchiel, chef de zone et des Imbonerakure conduits par Bisereka ont barricadé des routes empêchant des activités de ce marché. Selon des sources sur place, la population a été contrainte d'aller accueillir le flambeau de la paix. Selon les mêmes sources, des marchandises des petits commerçants ont été jetées par terre et ces derniers ont été battus à coups de fouets accusés d'être des opposants au parti CNDD-FDD.

Marche manifestation au chef-lieu de la province Kirundo

En date du 22 septembre 2018, au centre-ville de Kirundo, une marche manifestation des Imbonerakure en uniformes a été organisée par des membres du parti CNDD-FDD dont le Docteur Jonas, directeur de l'hôpital et Ezéchiel, chef de zone Kirundo ainsi que l'administrateur de la commune Kirundo. Selon des sources sur place, ils scandaient des slogans demandant au Gouvernement de quitter l'ONU. Les mêmes sources indiquent que des mots d'incitation à la haine contre des défenseurs de droits de l'homme en exil ont été entendus.

Une famille séquestrée en commune Busoni, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 septembre 2018 indique que la famille de Ryarahiye, un Imbonerakure de la colline Kagege, commune Busoni assassiné par ses compagnons en date du 7 juin 2018 est menacée par des Imbonerakure dont le prénommé Karori. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure interdisent aux enfants d'aller puiser de l'eau potable et lancent des pierres sur la maison familiale pendant la nuit. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs dont Karori viennent d'être libérés par le Procureur de la République à Kirundo sous pression d'Abel Ahishakiye, responsable provincial des Imbonerakure.

Une personne agressée en commune Gishubi, province Gitega

En date du 17 septembre 2018, vers 21 heures, sur la sous-colline Budida, colline Cimba, zone Nyabiraba, commune Gishubi, province Gitega, le prénommé Jean Marie a été attaqué à la machette par un Imbonerakure, habitant de cette localité l'accusant de se promener durant les heures de patrouille. Selon des sources sur place, la victime s'est protégée avec un bidon. Celle-ci a porté plainte auprès des notables de cette colline et ceux-ci ont étouffé cette affaire en demandant une amende de 70 000 fbu à cet Imbonerakure.

Refus de l'octroi des services administratifs en commune Gahombo, province Kayanza

Les habitants de la commune Gahombo, province Kayanza, se plaignent que l'administration et la police de cette commune ne les servent qu'à condition de présenter le reçu de la contribution aux élections de 2020. Le cas illustratif est celui du 18 septembre 2018 quand Dorothée Rurakengereza, une femme de la colline Rukago, est allée réclamer au père biologique la pension alimentaire ainsi que les frais et le matériel scolaire de son fils. Cette femme a été sommée de payer une contribution de 2000 fbu et de présenter une quittance avant d'être entendue.

III. CONCLUSION

Des violations des droits de l'Homme et des allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, d'enlèvement ou de disparition forcée, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.